



TECHNOLOGY & EMERGING MEDIA
TECHNOLOGIE & MÉDIAS ÉMERGENTS

Une section de / An interest group of



ASSOCIATION CANADIENNE DE
COMMUNICATION
CANADIAN COMMUNICATION
ASSOCIATION

Corinne Martin

Vers la fin du roaming en Europe ? La frontière numérique des frontaliers français au Luxembourg

In P. Dias da Silva & A. Alves (Ed.), *TEM 2015 : Proceedings of the Technology & Emerging Media Track*.

Citation

Martin, C. (2015). Vers la fin du roaming en Europe? La frontière numérique des frontaliers français au Luxembourg. In P. Dias da Silva & A. Alves (Ed.), *TEM 2015 : Proceedings of the Technology & Emerging Media Track – Annual Conference of the Canadian Communication Association* (Ottawa, June 3–5, 2015).

Vers la fin du roaming en Europe ? La frontière numérique des frontaliers français au Luxembourg

Auteur(s) Corinne Martin
Université de Lorraine (IUT/CREM)
corinne.martin@univ-lorraine.fr

Résumé Alors que la fin du roaming vient tout juste d'être annoncée au sein de l'Union européenne, notre projet vise à analyser la frontière numérique qui a régi le domaine des télécommunications en Europe durant deux décennies. En quoi cette frontière pourrait-elle constituer un dispositif économico-technique, affectant les pratiques de communication mobile (voix, sms, internet) des usagers, et particulièrement des frontaliers ? En effet, au sein d'une Grande Région où le Luxembourg (pays trilingue) attire massivement les frontaliers, ces derniers sont particulièrement touchés dans leurs pratiques quotidiennes : dénonçant cette frontière numérique comme preuve d'une incapacité à faire l'Europe, ou s'en accommodant ou bien encore rusant pour la contourner, ils sont confrontés à de surprenants phénomènes de reterritorialisation. *In fine*, ils sont quasiment mis en situation de déconnexion forcée, un véritable paradoxe dans un monde où domine le modèle normatif de l'homme hyperconnecté. La méthodologie est qualitative, avec des entretiens semi-directifs. L'échantillon (N=20) est diversifié en termes d'origine socio-professionnelle et culturelle.

Mots clés Frontière numérique ; roaming/itinérance ; Europe ; communication mobile ; déconnexion ; frontaliers

1. Introduction

Notre étude s'inscrit dans le cadre d'un projet interdisciplinaire nommé Infotransfront¹ (2010-2014) visant à analyser la circulation des informations médiatiques dans une région transfrontalière (cf. Figure 1 ci-dessous). Le projet visait à appréhender les phénomènes transfrontaliers, et particulièrement la circulation de l'information, comme un laboratoire de la construction de l'Europe – et de son processus toujours à l'œuvre – (Hamman, 2005 ; Goulet & Vatter, 2013 ; Koukoutsaki-Monnier, 2014). Notre étude particulière avait pour objectif de comprendre les pratiques de consultation des actualités médiatiques sur smartphone (et/ou tablette²), chez les frontaliers français au Luxembourg, et ce en comparaison avec les pratiques de consultation des médias plus traditionnels (presse, radio, télévision) afin d'en mesurer toutes les spécificités/complémentarités (Jouët & Rieffel, 2013). Dans un chapitre de l'ouvrage collectif ayant clôturé ce projet (Martin, 2015), nous avons ainsi pu mettre en évidence des répertoires d'usages, constitués des routines et pratiques de consultation de l'actualité, que nous avons reliées tant aux pratiques de sociabilité qu'aux pratiques culturelles (Donnat, 2009) aux cycles de vie, et à l'expérience quotidienne, dans la tradition des études de domestication et de sociologie des usages (Jouët, 2000 ; Jouët & Rieffel, 2013). Nous avons choisi, dans cet article court, de mettre l'accent sur une problématique spécifique, celle de la frontière numérique. En effet, cette question a émergé du terrain, d'emblée, dès le début de notre enquête sur les pratiques mobiles de consultation de l'actualité médiatique : venue pour étudier la circulation des informations médiatiques entre deux pays séparés par une frontière géographique aujourd'hui totalement ouverte au sein de l'Europe (depuis les accords de Schengen), nous découvrons une véritable frontière numérique³ (touchant tous les

¹ Projet piloté par Vincent Goulet, Université de Lorraine (France), avec l'Université de Sarrebrück (Allemagne) et l'Université du Luxembourg.

² Pour des statistiques sur les taux d'équipement en France voir Bigot, Croutte & Daudet (2013).

³ Cette frontière numérique concerne quasiment l'ensemble du territoire luxembourgeois, à l'exception de quelques petites villes à l'ouest du pays (où les frontaliers français réussissent à capter le réseau français).

dispositifs mobiles de communication), laquelle affecte particulièrement les très nombreux frontaliers (*cf.* § ci-dessous) qui traversent librement la frontière chaque matin pour aller travailler.

Notre objectif vise donc à analyser cette frontière numérique régissant le domaine des télécommunications en Europe : en quoi cette frontière peut-elle affecter les pratiques de communication mobile (voix, sms, internet sur téléphone intelligent) des usagers et particulièrement des frontaliers ? Tout en nous inscrivant dans la tradition de la sociologie des usages qui rejette les pièges du déterminisme technique (Breton & Proulx, 2002 ; Jouët, 2000), nous voulons comprendre les interactions de la technique et du social et montrer comment cette frontière numérique peut constituer un dispositif économique-technique contraignant au sein duquel vont se développer et évoluer des pratiques quotidiennes d'usagers (Cardon⁴, 2008, 2013). Pour comprendre, il importe de préciser qu'au sein de l'Union européenne, depuis les origines du téléphone portable (milieu des années 90), des frais de roaming/itinérance sont facturés au citoyen (à la fois à l'appelant et à l'appelé) pour tout appel hors du territoire national même s'il demeure à l'intérieur des frontières de l'Europe. En effet, si l'Union Européenne⁵ est un ensemble de 28 pays membres régis par un marché unique (effectif depuis 1992) au sein duquel circulent librement les biens, services⁶, capitaux et personnes⁷, les télécommunications échappaient jusqu'à présent à ces principes et à ce marché unique de libre circulation. Toutefois, la fin du roaming a été annoncée le 30 juin 2015 par la Commission européenne, pour entrer en vigueur en 2017 (*cf.* Conclusion). Il nous semblait donc d'autant plus intéressant de mettre l'accent, juste avant sa disparition, sur cette frontière numérique ayant affecté, au quotidien durant plus de deux décennies,

⁴ Dominique Cardon analyse comment les dispositifs techniques que sont les plateformes relationnelles des réseaux sociaux et blogs configurent dans une certaine mesure les pratiques des usagers, ou bien comment le PageRank a imposé son ordre sur le Web.

⁵ Le traité de Rome, traité fondateur constituant des institutions politiques de l'Union Européenne, date de 1957.

⁶ Sans taxes ni aucun droit de douane (cette notion de marché intérieur unique était présente dès le traité de Rome).

⁷ 505,7 millions de citoyens européens en 2015.

particulièrement les frontaliers, dans leurs pratiques de communication mobile. Même si le projet de la Commission européenne était en gestation depuis deux ans, notons que notre enquête a démarré avant que nous n'en ayons connaissance.

Une brève explication sur cette région transfrontalière appelée Grande Région⁸ (11,2 millions d'habitants) s'impose, en ce qu'elle concentre des phénomènes transfrontaliers assez massifs.

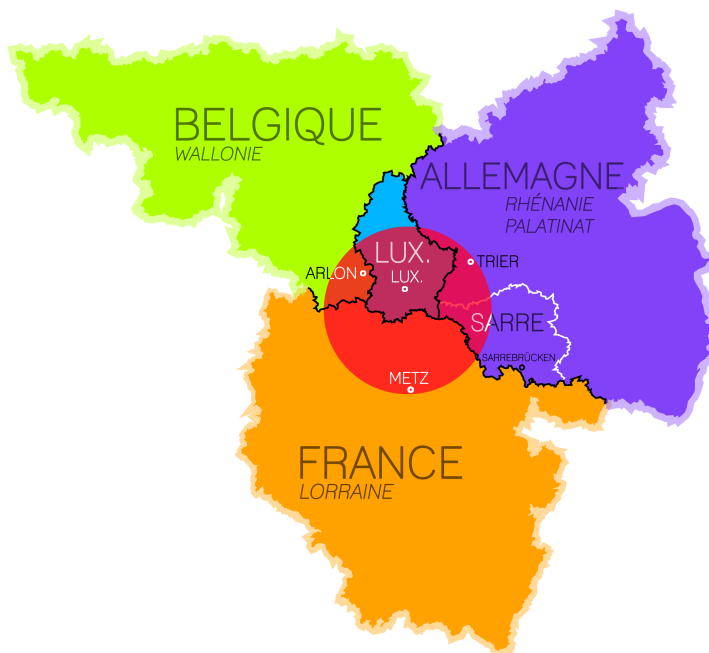


Figure 1. La Grande Région (Allemagne, Belgique, France, Luxembourg)

Le Luxembourg y occupe une place centrale à bien des égards. Pays riche attirant les migrations (2^e PIB par habitant au monde selon le FMI, secteur financier puissant), sa population totale⁹ (563 000 habitants en 2015) est constituée de 45 % d'étrangers et sa population active comprend 44 % de frontaliers¹⁰ (environ 50 % de français, 25 % de belges et 25 % d'allemands). Le travail frontalier est donc un phénomène important au sein de cette Grande Région (Belkacem & Pigeron-Piroth, 2012) et nous avons

⁸ Pour plus d'information, consulter <http://www.granderegion.net/fr/grande-region/>

⁹ Information consultée à

http://www.statistiques.public.lu/stat/TableViewer/tableViewHTML.aspx?ReportId=384&IF_Language=fra&MainTheme=2&FldrName=1

¹⁰ Information consultée à

http://www.statistiques.public.lu/stat/TableViewer/tableView.aspx?ReportId=5785&IF_Language=fra&MainTheme=2&FldrName=3

choisi de nous intéresser aux pratiques de communication mobile de ces frontaliers français de Lorraine-Nord vers le Luxembourg.

Au niveau méthodologique, nous nous inscrivons dans la tradition de la méthode de l'entretien non-directif, qui donne au point de vue de l'acteur une place de premier plan (Blanchet, 1985 ; Blanchet & Gotman, 1992). De même, nous nous sommes inspirée de la méthode de l'entretien compréhensif telle qu'elle a été développée par Jean-Claude Kaufmann (1996), laquelle tient sa justification dans la théorisation enracinée : en effet, au lieu d'élaborer des hypothèses préalables¹¹, nous sommes partie du terrain pour tenter de construire les hypothèses : celle de la frontière numérique, que nous avons découverte dès le début de l'enquête, en est la parfaite illustration. L'échantillon qualitatif est constitué de 20 frontaliers (10 hommes et 10 femmes, âgés de 23 à 48 ans)¹², entretiens d'une durée de une à deux heures), échantillon dont nous pouvons affirmer qu'il est suffisamment diversifié, notamment en termes d'origine socio-professionnelle et culturelle des répondants.

2. La découverte d'une frontière numérique

Cette première partie sera consacrée à la découverte de cette frontière numérique chez les usagers.

2.1. Au passage de la frontière

Presque tous les frontaliers ont évoqué ce phénomène surprenant, en arrivant, chaque matin, à proximité de la ville-frontière d'Hettange-Grande : la communication coupe, « allo ? », il n'y a plus personne. Philippe (avocat associé cabinet, 43 ans) décrit très bien ce moment particulier :

C'est-à-dire, le matin quand vous passez la frontière, ça coupe clac net ! À la frontière mais vraiment pile ! C'est super sympa quand on parle avec quelqu'un !

¹¹ Hormis l'idée très large d'une faible circulation transfrontalière des actualités médiatiques, laquelle était à la source du projet Infotransfront.

¹² Les entretiens, d'une durée d'une à deux heures, ont tous été intégralement retranscrits.

De même, les pages internet ne téléchargent plus, bref, il n'y a plus de réseau, il faut ranger le téléphone dans la poche pour tous ceux qui ne possèdent qu'un abonnement français. Et la scène se répète à l'inverse le soir : lors d'un retour en train notamment, résonne, à l'approche de cette même ville-frontière, le bruit de toutes les notifications qui « tombent » toutes en même temps, signe que le réseau français vient d'être retrouvé ; c'est alors que sortent des poches ou du sac tous les téléphones intelligents et autres tablettes, qui permettront de pouvoir enfin consulter l'ensemble des messages accumulés durant la journée entière de travail passée au Luxembourg. Charles (doctorant en informatique, 26 ans) évoque clairement la notion de « frontière numérique ». Mais Charles, étant expert en informatique, n'est pas surpris; d'autres répondants, en revanche, vont découvrir le roaming à leurs dépens.

2.2. La découverte du roaming : l'éternelle question des coûts

Rappelons tout d'abord que la question des coûts est essentielle pour l'utilisateur de la téléphonie mobile, puisque le téléphone portable, depuis ses débuts (années 1994-1996), est aussi un objet de consommation, c'est ce que nous avons amplement démontré dans notre PhD (Martin, 2007) : lors de notre enquête, il est apparu que les parents entendaient bien garder la maîtrise totale des dépenses de leurs jeunes adolescents, ce que les opérateurs avaient parfaitement compris en proposant, dès la fin des années 90, des forfaits bloqués pour les jeunes, afin d'éviter les dérives et surprises du hors-forfait¹³. Or, ce hors-forfait, c'est exactement à cela que sont confrontés, au quotidien, les frontaliers depuis l'arrivée du mobile, soit depuis près de 20 ans. Angélique (paramédical indépendant, 33 ans), qui gère l'ensemble de ses rendez-vous par téléphone avec ses clients particuliers (tant des frontaliers que des luxembourgeois), se rappelle de certains mois où le hors-forfait était important, faisant grimper sa facture totale mensuelle à 500 euros :

¹³ Précisons que le marché français actuel permet d'avoir un forfait mensuel national (voix illimitée, sms illimités, quelques petits Go d'accès internet pour environ 20 à 25 euros).

Parce que euh si je suis qu'avec un téléphone luxembourgeois j'ai des gens... euh qui euh une fois qu'j'suis en France m'appellent de la France enfin c'est le roaming, ça m'coûte une fortune, donc j'avais pour 500 euros de portable par mois quoi

Ce fameux roaming¹⁴ que certains vont découvrir à leurs dépens : c'est le cas d'Emeline (vendeuse, 30 ans), qui s'est fait surprendre par ses factures, alors qu'elle téléphonait principalement à son conjoint, lui aussi frontalier :

J'avais du hors-forfait, j'arrivais pratiquement chaque mois à 80... 80 euros et puis comme mon... mon mari travaille aussi au Luxembourg, du coup quand moi je rentrais avant lui, t'es où ? etc., il était un peu dans les bouchons, on papotait, du coup ben ça allait vite

Et ce roaming, Emeline avoue qu'elle ne le comprend pas « pour moi, c'est pas logique », car elle se voit imposer du hors-forfait en appelant le portable de son mari, simplement parce qu'il est en mobilité de retour de son travail (donc encore sur le territoire luxembourgeois). Une autre manière de dire que ce roaming n'est pas transparent, pas intégré, mais qu'il est, *in fine*, imposé de l'extérieur à l'utilisateur. Nous allons montrer comment ce dispositif économique et technique, régissant les télécommunications au sein de l'Europe, constitue un cadre contraignant pour l'utilisateur, en ce qu'il détermine un ensemble de pratiques (Cardon, 2008, 2013).

3. Le cadre contraignant de ce dispositif économique-technique et ses effets

Il apparaîtra combien ce dispositif économique-technique contraint et détermine, dans une certaine mesure, les pratiques des usagers, en définissant un ensemble de possibles et de normes. Tout d'abord seront évoquées les dénonciations des usagers, renvoyant à une critique de l'incapacité à faire l'Europe. Puis seront mises en évidence des formes d'accommodation mises

¹⁴ C'est le terme anglais qui est utilisé pour décrire les frais d'itinérance : depuis le lancement du téléphone portable (1994-96), les opérateurs facturent à leurs clients des frais à l'appelant, mais aussi à l'appelé pour toutes les communications internationales alors que les communications nationales mobiles demeurent toujours à la seule charge de l'appelant.

en œuvre par les usagers, et enfin des ruses et détournements visant à favoriser le contournement de cette frontière numérique.

Seules deux personnes de notre échantillon ne sont pas touchées par cette frontière numérique¹⁵. Mais pour tous les autres, vont apparaître des effets sur les pratiques, dont le premier est assez radical : ils vont s'interdire de répondre aux appels (ou sms) durant la journée en filtrant au maximum, par une évaluation du degré d'urgence de l'appel, en fonction de l'identité de l'appelant¹⁶. C'est ce qu'exprime Azziz (consultant, 46 ans) :

Au téléphone, je fais une sélection, quand je vois... quelqu'un que je connais et cætera, je sais le degré d'urgence est-ce que je peux attendre... ou pas...

Un autre effet sur les pratiques, tout aussi radical, va apparaître en ce qu'ils vont déplacer/transférer leurs communications sur la messagerie électronique¹⁷ et passer en mode écrit à partir d'un ordinateur connecté au bureau, et ce afin d'éviter une communication voix payante. En tout état de cause, il devient possible d'affirmer que la très grande majorité des frontaliers se retrouve quasi sans téléphone portable durant toute la journée de travail, sauf pour les appels urgents.

3.1. Dénonciations : de l'incapacité à faire l'Europe ?

Cet état de fait, ils sont un certain nombre à le dénoncer, comme Philippe (avocat associé cabinet, 43 ans) « c'est inadmissible qu'il n'existe pas un forfait... bi frontalier », « je trouve que c'est pas normal quoi », ou bien Nathalie (avocat collaborateur, 28 ans) « y a pas de forfait adapté à nous [les frontaliers] », ou bien encore Anaïs (assistante de direction, 25 ans) « il faudrait vraiment qu'il y ait un fournisseur qui se mette en tête que... il aurait tout à gagner

¹⁵ L'un est salarié en maintenance informatique (nécessité d'un téléphone payé par son entreprise) ; l'autre travaille dans une petite ville frontalière où il demeure possible de capter le réseau français (contrairement à la capitale de Luxembourg).

¹⁶ Ils répondront aux seuls appels des membres de l'intra-foyer, appels forcément urgents, puisque les règles de non-appel sont respectées par les très proches, pour toutes les situations courantes.

¹⁷ Le déplacement des communications vers le fixe de l'entreprise est moins autorisé professionnellement, et donc moins répandu (le fixe du bureau n'est donné qu'aux proches, en cas d'urgence, d'autant qu'il représente aussi un coût pour l'appelant resté en France).

de faire un forfait 100 % international... ». Certains y voient même une preuve d'une certaine faille de l'Europe, ou, pour le dire autrement, d'une certaine incapacité à faire l'Europe ¹⁸, notamment dans sa dimension numérique, puisqu'il est question de l'absence de « réseaux européens ». Jonathan (avocat cabinet, ancien frontalier devenu résident, 29 ans) :

Ce serait même pas la Grande région, ce serait plus heu... le jour où l'Europe existera réellement [Rire] ben... on aura des des réseaux européens [...] parce que c'est un gros problème pour beaucoup de gens... on paye... on paye une fortune

Après la dénonciation verbale, dont l'expression est aussi favorisée par la situation d'enquête, les usagers vont devoir vivre avec ce cadre qui s'impose à eux pour leurs communications mobiles¹⁹. Tous vont devoir s'y adapter, mais nous avons repéré des pratiques relevant plutôt d'une forme d'accommodation, tandis que d'autres peuvent être qualifiées de ruses et détournements (Certeau, 1998 ; Perriault, 2008).

3.2. Des formes d'accommodation

« L'idée d'"appropriation" est certainement l'une des notions les plus utilisées en regard des problématiques sociales relatives aux usages des technologies (TIC) » (Breton, Proulx, 2002 : 270). Il convient de la rappeler brièvement. Pour Josiane Jouët (2000) dans « Retour critique sur la sociologie des usages », le processus d'appropriation est défini par trois dimensions. D'une part, sa dimension subjective et collective. « L'appropriation est un procès, elle est l'acte de se constituer un "soi" » (Jouët, 2000 : 502). C'est pourquoi l'utilisateur n'est plus un consommateur passif, mais il est devenu un acteur, faisant preuve de tactiques d'appropriation. Il s'agit de tactiques plutôt que de véritables stratégies d'autonomie, dès lors que la plasticité des usages, en termes de possibles, n'est pas infinie. La seconde dimension est cognitive et empirique, elle met en jeu des processus d'acquisition de savoirs, de savoir-faire et

¹⁸ Discours aisément perceptible, et repris dans les médias, de l'incapacité à construire l'Europe dans ses dimensions sociale et politique.

¹⁹ La position sociale de frontalier travaillant au Luxembourg est très valorisée, le Luxembourg représentant une sorte d'Eldorado dans l'imaginaire collectif (Martin, 2015), la dénonciation des contraintes trouve donc rapidement ses limites.

d'habiletés pratiques. Elle reflète les diverses négociations entre l'utilisateur et la technique, sachant que, bien souvent, la majorité des utilisateurs se contente d'une maîtrise partielle des fonctionnalités, dès lors que cette maîtrise suffit à satisfaire leurs attentes. Enfin, la dernière dimension de l'appropriation révèle la mise en jeu de processus identitaires. En effet, par un usage individualisé, réalisé à des fins d'émancipation personnelle, l'individu affirme son identité personnelle, ainsi que son identité sociale. Patrice Flichy (2008) développe quant à lui la notion de cadre d'usage, avec sa double fonction : d'une part, il remplit une fonction cognitive et symbolique, d'autre part il permet d'organiser les interactions des acteurs avec l'objet technique, et des acteurs entre eux. Et l'usage d'une technique s'inscrit toujours dans un collectif large qui est imaginé par les usagers et les non usagers (*cf.* notion de public imaginé).

Nous souhaitons donc démontrer combien l'usage du téléphone intelligent dans un contexte transfrontalier au sein de l'Europe passe par un processus d'appropriation qui est à redéfinir, à reconstruire par ces usagers transfrontaliers, et qui met bien en jeu leur identité personnelle, sociale et professionnelle. Nous avons tenté de catégoriser ces processus d'appropriation, – qui consistent toujours en une certaine forme d'adaptation au dispositif socio-technique – en 2 types : d'une part des formes accommodations, d'autre part des ruses et détournements ; la seconde catégorie a été proposée par M. de Certeau (1998) dans son analyse de la culture : ces tactiques d'appropriation décrites par l'auteur ont été largement reprises en sociologie des usages en France (*cf.* § 3.3.). Quant à la première catégorie, nous l'avons imaginée parce qu'il nous a semblé que se faisait jour une forme plus grande de contrainte, que la notion même d'accommodation révélait plutôt une certaine passivité de la part de l'utilisateur qui était quelque peu en position de subir, et que l'activité créatrice par rapport au dispositif s'y avérait moindre, comparée à celle développée dans les ruses et détournements de M. de Certeau (1998). Ainsi, vont être décrites les diverses formes d'accommodation que vont mettre en œuvre ces frontaliers, lesquelles sont toutes reliées à leur histoire personnelle, sociale et professionnelle.

Certains vont accepter cette situation plus ou moins comme un état de fait, et s'interdire les communications mobiles voix/sms pour toute la journée. Ils vont alors choisir d'utiliser les temps de transport²⁰ (voiture ou train) ou de pause entre midi, pour se consacrer à leur activité de loisirs favorite, comme écouter de la musique (téléchargée sur leur téléphone intelligent) ou pratiquer la lecture en train (livre papier ou liseuse pour livre numérique) sans avoir aucunement besoin du réseau. Ils semblent même en retirer ce que nous pourrions qualifier, par extrapolation, de quasi bénéfique secondaire²¹.

Une autre forme d'accommodation va consister en le fait de choisir de s'équiper d'un second forfait luxembourgeois (avec souvent un nouveau téléphone²²). Les motivations pourraient être classées comme relevant de deux ordres, soit professionnel (directement lié au travail), soit d'ordre plus personnel, lié à l'histoire de vie, étant entendu que les frontières vie privée/vie professionnelle sont largement brouillées avec les TIC (Jauréguiberry, 2003 ; Martin, 2007). Dans le premier cas, sont concernés principalement les frontaliers ayant une activité libérale, laquelle nécessite de fait la gestion des relations avec les clients. Citons les avocats et une professionnelle de santé, Angélique (paramédical indépendant, 33 ans), qui paye à présent 250 euros pour deux téléphones au lieu des 500 euros auparavant, avec le hors-forfait (cf. supra) :

J'ai essayé de trouver la meilleure combine, la meilleure combine c'était celle-là, hein [...] ben là j'ai divisé par deux [la facture], en ayant deux téléphones

²⁰ Une autre caractéristique de ces frontaliers est le temps consacré aux transports (d'une heure 30 à 3 heures par jour en voiture en raison des très nombreux embouteillages aux heures de pointe – le double d'un trajet normal en voiture. Il ne faut pas oublier que presque la moitié de la population active du Luxembourg arrive des 3 pays frontaliers (France, Belgique, Allemagne) chaque matin.

²¹ Cette expression est utilisée dans un sens métaphorique. Dans son sens originel, selon Freud, il désigne le fait qu'un individu puisse retirer une certaine satisfaction – inattendue – d'un symptôme.

²² Les téléphones intelligents avec double carte Sim sont peu présents dans notre petit échantillon, en revanche, cette pratique est très répandue dans les pays émergents où les usagers jonglent avec les opérateurs selon leurs appels.

Pour quelques autres, la motivation est plus limitée à la sphère personnelle, liée à l'histoire de vie, par exemple Karine (directrice salariée paramédical, 29 ans) qui a dû s'équiper d'un forfait spécifique (durée limitée à l'international) lorsqu'elle est partie faire ses études en Belgique, afin de demeurer en contact avec ses parents et amis. Citons enfin un dernier cas particulier, celui d'Emeline (vendeuse, 30 ans) qui a pris aussi un forfait spécifique (une heure par mois vers des fixes au Luxembourg) pour appeler les administrations (impôts, santé/allocations familiales, etc.) puisqu'avec son conjoint, ils ont choisi de faire naître leur fille sur le territoire luxembourgeois, dans une vision sociale très stratégique : favoriser l'acquisition future de la nationalité luxembourgeoise, sésame rêvé pour une intégration sociale et professionnelle réussie dans ce riche pays, une façon de sortir du statut de frontalier²³ ?

3.3. Mais aussi des ruses et détournements

D'autres vont choisir de mettre en œuvre une autre forme d'adaptation au dispositif, qui consiste en des ruses et détournements, ce qui leur permettra *in fine* de contourner, à leur façon, cette frontière numérique (réussir à contourner la frontière constitue bien une forme de détournement des stratégies des grands acteurs économiques et politiques à l'origine de ce dispositif transfrontalier payant). En sociologie des usages, les apports de Michel de Certeau (1998) ont été reconnus essentiels. Il a ouvert la voie à l'analyse des usages : si sa problématique est essentiellement ancrée dans l'analyse de la culture, elle sera reprise pour s'appliquer aux usages des TIC, dès lors que l'auteur avait cherché à définir cette notion d'usage que les individus font de la culture. « Il faut s'intéresser non aux produits culturels offerts sur le marché des biens, mais aux opérations qui en font usage ; il faut s'occuper des "manières différentes de *marquer*"²⁴ socialement l'écart opéré entre un donné et une pratique" » (1990 : vii). Premier constat essentiel, il existe un écart entre les usages tels

²³ En effet, être frontalier rime avec de longues journées (longs temps de transport) empiétant d'autant sur la vie privée et les temps de loisirs. Mais la vie chère au Luxembourg, notamment la pression immobilière, rendent ce rêve de devenir résident peu probable.

²⁴ C'est l'auteur qui souligne.

qu'ils sont pensés, à l'origine, par les concepteurs, et l'usage réel, tel qu'il est mis en œuvre, dans la pratique, par l'utilisateur. Jacques Perriault (2008), quant à lui, parle de logique de l'usage, au travers de laquelle un projet autre que celui initial du concepteur, peut être développé par l'utilisateur pour s'approprier l'objet, l'instrument. À quoi est dû cet écart ? Aux opérations des usagers. Ce sont, pour Michel de Certeau (1998) des « manières de faire » : « Assimilables à des modes d'emploi, ces "manières de faire" créent du jeu par une stratification de fonctionnements différents et interférents. [...] Je leur donne le nom d'usages, bien que le mot désigne le plus souvent des procédures stéréotypées reçues et reproduites par un groupe, ses "us et coutumes". Le problème tient dans l'ambiguïté du mot, car, dans ces "usages", il s'agit précisément de reconnaître des "actions" (au sens militaire du mot) qui ont leur formalité et leur inventivité propres et qui organisent en sourdine le travail fourmilier de la consommation » (Certeau, 1998 : 51-52). Les pratiques quotidiennes de « l'homme ordinaire » sont donc de type tactique, elles vont utiliser, manipuler et détourner ce que les stratégies ont produit et imposé. Elles jouent sur le terrain qui est imposé par le stratège, et elles profitent des « occasions », elles braconnent, elles sont ruse, elles sont création. « En somme, c'est un art du faible » (Certeau, 1998 : 61). C'est ainsi que « l'homme ordinaire » invente le quotidien, par ces arts de « faire avec », d'utiliser les produits qui lui sont imposés sur le marché de la consommation. La dimension n'est pas seulement économique : il s'agit aussi, pour ce « consommateur culturel » tel que le décrit Michel de Certeau (1998) de refuser l'imposition d'une stratégie, d'un pouvoir par ces grands stratèges, représentant d'un ordre dominant – ordre tant économique que politique –, et cherchant à lui dicter sa conduite. Nous allons illustrer ces tactiques et manières de faire avec quelques exemples de ruses, rendues possibles par des applications. C'est ainsi que Charles (doctorant en informatique, 26 ans) ne peut accepter de rester sans actualité numérique dans la journée, il a ainsi découvert *Instapaper*, application qui lui permet de télécharger des articles qui l'intéressent à lire dans le train hors connexion. Sa « routine du soir », avant d'aller se coucher, consiste à faire un tour de

l'actualité dans le domaine qui l'intéresse, à repérer et mettre en favoris un certain nombre d'articles et le lendemain matin :

C'est en attendant le train que je sortais mon téléphone, je lançais l'application je téléchargeais les quelques trucs [articles] que j'avais mis de côté justement la veille [...] et puis mes vingt minutes de trajet jusqu'à Luxembourg, ils étaient largement comblés par cinq-six pages, cinq-six articles à lire quoi

Serait-ce une pratique réservée aux seuls « experts », férus d'information ? Il semble bien que non, puisqu'aujourd'hui des applications équivalentes sont disponibles et aisément accessibles. C'est ainsi qu'Emeline (vendeuse, 30 ans) a découvert *Flipboard*, application installée par défaut sur sa tablette Samsung, ce qui lui a donné l'idée de l'installer sur son téléphone intelligent afin de lire dans le bus ou à sa pause de midi : elle sélectionne, en fonction de ses centres d'intérêt, ses thèmes favoris dans cet agrégateur, sans avoir aucunement besoin d'être connectée lors de la lecture. Emeline recourt à une belle image pour évoquer sa « manière de faire », bien à elle, pour consulter l'actualité :

Voilà, je fais mon petit, ma petite soupe d'articles quoi...

Manière de faire que Michel de Certeau n'aurait peut-être pas reniée : elle fait ses choix personnels, sa petite cuisine bien à elle. Mais d'un autre côté, il est possible de cerner le poids que représentent les potentialités techniques du dispositif, la remarque descriptive d'Emeline « c'est *Flipboard*, sur Samsung » en atteste bien, comme si tout résidait dans l'application, limitant d'autant son rôle d'acteur. Une tension entre les deux, la technique et le social, pourrions-nous ajouter. Précisons que cette façon de faire ne favorise pas la découverte de nouveaux sujets, nouveaux centres d'intérêt ni la diversité de la « consommation » d'actualités. Une analogie peut être opérée avec l'analyse développée par Marc Ménard (2014) quant au fonctionnement des systèmes de recommandation de biens culturels utilisés par les marchands sur internet (basés sur les comportements d'achats antérieurs et les préférences des clients ou de leurs pairs) : ils produisent principalement de la conformité.

Pour terminer dans l'évocation de ces ruses et détournements²⁵, Anaïs fait la démonstration de la possibilité de contourner cette frontière numérique dans une des fonctions premières du mobile (après la voix), à savoir envoyer des sms. Avec *WhatsApp*²⁶, elle peut rester en contact avec ses proches (jusqu'à 40 sms par jour en moyenne). Mais il demeure une contrainte de taille : que le récepteur ait aussi installé cette application, et surtout, il faut passer en mode connexion wifi, ce qui fait émerger cette question importante de la reterritorialisation des communications mobiles pour ces frontaliers.

4. Des phénomènes (surprenants) de reterritorialisation ?

C'est bien à un phénomène de reterritorialisation que nous assistons : les frontaliers, s'ils peuvent venir travailler dans le pays européen voisin, venir y consommer, faire leurs achats dans la même monnaie en raison des principes européens de la libre circulation des personnes et des marchandises dans les Etats membres de l'espace Schengen²⁷, doivent pourtant se préoccuper de leur position géographique avant tout appel. N'est-ce pas un paradoxe ?

²⁵ Une autre forme de ruse pratiquée par les répondants pour la recherche d'informations et actualités essentiellement culturelles consiste à utiliser les réseaux sociaux (Facebook, Twitter) et leurs fils d'actualité font quasi office de moteurs de recherche (Cardon, 2010 ; Stenger & Coutant, 2011). Le contournement consiste ici dans le fait qu'il devient ainsi possible de « s'affranchir des médias » traditionnels (presse régionale, télévision) qui ne relaient pas, ou si peu, les informations locales au-delà de la frontière géographique, hormis un gratuit *L'Essentiel*, mais dont la rubrique « culture » n'est pas assez étendue pour couvrir toute l'actualité culturelle des deux côtés de la frontière. Ces questions ont été amplement développées (Martin, 2015) dans le cadre de l'étude Infotransfront.

²⁶ L'application Viber, pour la voix, n'a pas été citée dans notre échantillon. Quant à Skype, il ne peut constituer une solution alternative pour ces frontaliers, l'ordinateur du bureau n'étant pas un objet personnel... A noter aussi que de nombreuses entreprises au Luxembourg ont choisi de brider l'internet des ordinateurs de bureau, ce qui limite les possibilités de surf pour les salariés, et notamment la consultation des réseaux sociaux.

²⁷ Pour une explication du principe de la libre circulation des personnes, consulter <http://www.touteurope.eu/les-politiques-europeennes/marche-interieur/synthese/la-libre-circulation-des-personnes.html>.

4.1. Quid de la libération par les TIC ? Le coût cognitif imposé par ce dispositif

En effet, les frontaliers se retrouvent bien souvent contraints de pratiquer une certaine gymnastique intellectuelle (où suis-je ? sur quel réseau ?) avant tout appel (entrant ou sortant). Que sont alors devenus les rêves d'ubiquité (Jauréguiberry, 2003) et de libération par les TIC, imaginaires associés au succès de la téléphonie mobile (années 1990), autorisant à vivre dans un nouvel espace-temps ? Et quid de cette société en réseaux où Manuel Castells (2006) imaginait que « les lieux perdent la substance même de leur signification culturelle, historique et géographique, pour être intégrés dans des réseaux fonctionnels produisant un espace de flux qui se substitue à l'espace des lieux » (p. 472). Il nous semble qu'opère bien plutôt, chez les répondants de notre enquête, un phénomène de reterritorialisation des communications mobiles. Rivière & al. (2015) ne disent pas autre chose lorsqu'ils étudient une application mobile *Grindr* de drague gay dont la fonction de géolocalisation en temps réel devient centrale dans le dispositif (de communication), puisqu'elle permet de repérer tous les partenaires potentiels à proximité géographique dans la ville « Elle [l'appli] participe par ailleurs à un mouvement de *réancrage territorial* [c'est nous qui soulignons] de l'individu connecté » (p. 160).

Dans notre enquête, a pu être mis en évidence le coût cognitif, non négligeable, que génère la nécessité de reterritorialiser ses communications, Anaïs (assistante de direction, 25 ans) l'illustre parfaitement :

donc il y a ceux qui habitent à l'étranger, c'est une chose... [...] ben par exemple maintenant j'ai une amie belge [frontalière belge, ancienne collègue] donc elle je sais que dans tous les cas elle sera en Belgique donc je sais que dans tous les cas je vais prendre mon portable luxembourgeois pour lui écrire, ça me coûtera moins cher que mon portable français, il y a maintenant aussi les français qui travaillent au Luxembourg donc là après il faut réfléchir... est-ce que lui à cette heure-ci il est en France [rire] et j'utilise mon portable français parce que j'ai les SMS illimités ? ou est-ce qu'à cette heure-ci il est au Luxembourg et je prends le portable luxembourgeois ? mais si

moi je suis en France avec mon portable luxembourgeois est-ce que ça va me coûter plus ou moins cher que si j'étais au Luxembourg ? enfin bon c'était une catastrophe [rire] [...] ouais voilà au final c'était pour faire des économies mais en fait euh... bon les économies étaient là mais c'était plus d'embrouilles que d'économies hein franchement pour quelques euros près

Les termes de « catastrophe » et « embrouilles » attestent du conflit cognitif inhérent à la prise de décision : comme nous le montrent les neurosciences²⁸, le fonctionnement du système exécutif du cerveau va devoir mobiliser un niveau élevé d'attention (Lachaux, 2013), dès lors qu'il n'est pas possible de reposer sur les habitudes, puisqu'à chaque appel, il faut réexaminer tous les paramètres nouveaux liés à la localisation appelant/appelé.

4.2. Vers la fin du roaming au sein de l'Europe ?

Cette situation va disparaître prochainement, puisque la suppression des frais d'itinérance au sein de l'Europe a été annoncée par la Commission Européenne le 30 juin 2015, pour une mise en œuvre en juin 2017²⁹ en lien avec une « révision ambitieuse du cadre réglementaire de l'Union Européenne sur les télécommunications en 2016 »³⁰. Le projet fut long à aboutir, la première proposition ayant déjà été adoptée par le Parlement européen en avril 2014. La Mot (Mission opérationnelle transfrontalière) soulignait déjà combien « l'itinérance est un marché artificiel et constitue un obstacle important à la fois pour la mobilité et le développement économique. Dans les territoires frontaliers plus particulièrement, elle entrave lourdement la compétitivité des entreprises et va à l'encontre des droits des citoyens »³¹. En effet, la volonté de la Commission européenne est

²⁸ C'est aussi ce qu'avait mis en évidence le sociologue Jean-Claude Kaufmann dans sa théorie de l'action ménagère : les gestes ménagers non réalisés de manière quasi « automatique », vont alors nécessiter le passage par une prise de décision, et ainsi générer des conflits et un coût cognitif, voire psychologique, non négligeable.

²⁹ D'abord prévue pour décembre 2015, la proposition de règlement était à l'étude depuis près de deux ans.

³⁰ Extrait du Communiqué de presse de la Commission Européenne en date du 30 juin 2015, disponible en ligne, http://europa.eu/rapid/press-release_IP-15-5265_fr.htm

³¹ Extrait de la revue *Actualité transfrontalière* éditée par la MOT, n° 99, mai 2014, disponible en ligne :

d'assurer la neutralité du net (égalité pour les quelques 505,7 millions de citoyens européens) et de favoriser l'émergence d'un « marché unique numérique » en Europe (équivalent au modèle du marché unique effectif en Europe depuis 1992 où les biens, services, capitaux et personnes circulent librement).

Conclusion : Le paradoxe de la déconnexion forcée

Par l'annonce de la fin du roaming en Europe et la mise en place d'un « marché unique numérique », la Commission européenne affirme, malgré les difficultés et pressions des opérateurs, sa stratégie « d'améliorer l'accès aux biens et services numériques dans toute l'Europe pour les consommateurs et les entreprises³² » garantissant ainsi un internet ouvert, et faisant du numérique un moteur de la croissance.

Nous avons ainsi pu analyser cette frontière numérique, juste avant sa disparition, et mesuré ses effets quotidiens sur les pratiques mobiles des frontaliers : en tant que citoyens européens, ce sont eux qui ont été les plus impactés, obligés de laisser leur téléphone intelligent dans la poche ou le sac durant les temps de transport et quasi toute la journée de travail. Certes, ils se sont accommodés, ou bien encore ils ont rusé et pratiqué des détournements afin de tenter de contourner cette frontière numérique. Il demeure étonnant de voir combien ce dispositif économique-technique a pu servir de cadre contraignant aux pratiques de communication mobile, générant même de surprenants phénomènes de reterritorialisation qui viennent contredire une certaine idée de la société en réseaux à l'ère de l'information, telle qu'elle a été décrite par Manuel Castells (2006/1998). Mais l'auteur lui-même a quelque peu nuancé sa vision articulée autour du concept de l'espace des flux en affirmant que « les gens vivent donc *encore* [c'est nous qui soulignons] en des lieux » (p. 529) lorsqu'il évoque notamment le quartier de

http://www.espaces-transfrontaliers.org/fileadmin/user_upload/documents/Newsletter/99_Actualite_transfrontaliere_mai_2014.pdf

³²Pour plus d'information à ce sujet, consulter http://ec.europa.eu/priorities/digital-single-market/docs/dsm-communication_fr.pdf et http://ec.europa.eu/priorities/digital-single-market/index_fr.htm#factsheets.

Belleville en 1999³³, quartier si cher à son cœur, car il l'a accueilli à son arrivée en tant qu'immigrant à Paris en 1962. Et ce réancrage territorial a aussi été mis en évidence par divers auteurs, nous avons cité le cas de l'usage d'une application mobile destinée à la drague gay (Rivière & *al.*, 2015). Ce sont bien évidemment les diverses applications incluant de la géolocalisation³⁴, dont les usages semblent croissants, qui vont favoriser ces phénomènes de reterritorialisation qu'on avait peut-être oubliés. Donc nous voici rassurés, les humains vivent bien *encore* en des lieux !

Une autre question pourrait être posée, pour comprendre ce paradoxe qui touche ces frontaliers français venus chercher un plus fort pouvoir d'achat au Luxembourg, et devenus quasi « empêchés » d'usage : comment une telle frontière numérique a pu se développer alors que ce que l'on appelle la fracture numérique n'a jamais concerné cette TIC que constitue le téléphone portable³⁵ ? En atteste son incroyable succès – succès totalement imprévu d'ailleurs – avec les trois-quarts des Français équipés en 10 ans (1996-2006), puis des taux de quasi saturation frôlant les 90 % en 2015. En effet, le téléphone portable est une TIC particulière en ce que les non usagers, très minoritaires, sont devenus non usagers par un choix très clairement assumé, même si le non-usage recouvre des réalités bien différentes et ne constitue jamais une simple opposition binaire à l'usage (von Pape, Martin, 2010). En tout état de cause, ce sont, dans la Grande Région (*cf.* Figure 1), quelque 150 000 frontaliers (français, belges et allemands) qui sont concernés par cette frontière numérique, laquelle affecte, en définitive, tous les frontaliers intra-européens, ce qui est loin d'être négligeable. La Commission européenne aura mis quelque 20 années à réparer cette véritable injustice entre citoyens européens.

³³ Photographie de « Belleville en 1999 : un quartier multiculturel », (Castells : 524).

³⁴ Évoquons brièvement une autre question, celle fondamentale, de la surveillance, telle qu'elle est rendue aisément opérationnalisable grâce à ces dispositifs de géolocalisation. Nous avons traité de cette question (Martin, 2009) en mobilisant les outils conceptuels de Michel Foucault dans *Surveiller et Punir* (1975).

³⁵ Avec le téléphone intelligent et l'accès à l'internet, il est vrai que la question de la fracture numérique de second degré pourrait être posée, mais l'usage voix et/ou sms, pour sa part, peut subsister, sans fracture aucune (*cf.* baisse des prix sur le marché de la téléphonie mobile en France avec des illimités pour les usages voix/sms, depuis environ 2007).

Enfin, cette frontière numérique peut aussi être analysée à travers le prisme d'un paradoxe, celui de la déconnexion forcée. En effet, dans ce monde hyperconnecté, ces frontaliers ont été mis en quelque sorte en situation de déconnexion forcée. On est bien loin des déconnexions volontaires qu'analyse Francis Jauréguiberry (2014). L'auteur fait l'hypothèse de la surcharge informationnelle, car les injonctions à la connexion, qui ont envahi nos sociétés contemporaines, sont permanentes. L'individu serait de la sorte toujours confronté au danger de se laisser aspirer par le « tourbillon du zappeur », avec ses risques psycho-sociaux afférents, (burn-out, etc.). Il est soumis conjointement à la compression du temps, à l'immédiateté, et d'une manière plus générale au culte de l'urgence (Aubert, 2010) que renforcent encore les TIC. Et pour tenter d'échapper à tout cela, il rêverait d'une connexion maîtrisée, qui lui permettrait de retrouver « un temps à soi ». C'est ainsi que l'auteur avance la notion de déconnexion volontaire, mais il apparaît qu'elle n'est pas si aisée à mettre en œuvre, particulièrement dans le temps professionnel, où les TIC peuvent être utilisées comme outils de contrôle et surveillance du travail et des salariés, et participer alors au renforcement des risques psycho-sociaux. L'auteur avait d'ailleurs revendiqué le droit à la déconnexion pour tous ceux qui n'ont pas le pouvoir de se déconnecter au travail. C'est pourquoi il apparaît que les déconnexions volontaires qu'il explore demeurent le plus souvent individuelles (le résultat d'un choix, la volonté d'instaurer des coupures, des mises à distance), jamais définitives, mais au contraire toujours ponctuelles, éphémères, partielles et situées dans des contextes précis (par exemple ne pas prendre le portable lors du jogging, ne pas relever ses emails le week-end), et ce pour instaurer des coupures, pour retrouver la conscience du temps, la conscience de soi. Ces déconnexions volontaires constituent une sorte d'« épreuve hypermoderne », dès lors que l'individu, en se mettant ainsi à distance du monde, réinterroge le sens de sa vie (Jauréguiberry, 2014). Rien de tel pour les frontaliers rencontrés dans notre enquête : on note une grande différence dans la durée de la déconnexion (toute la journée/semaine de travail) mais surtout, la déconnexion était systématiquement connotée dans un registre négatif (la dénonciation, le manque, l'absence, la coupure,

le surcoût) mais jamais qualifiée positivement. Il semble que ces frontaliers n'aient pas eu accès à la sérénité résultant de cette expérience de la discrétion, – ou art de disparaître – que décrit Pierre Zaoui (2013) : un retrait du monde, non pas en tant que repli sur soi, mais au contraire dans un souci de l'autre ; une certaine expérience du détachement, une expérience politique, dans un monde où la norme de visibilité est devenue si prégnante. Peut-être tout simplement parce que cette déconnexion, que nous avons qualifiée de forcée, n'a jamais été le résultat d'un choix librement assumé ?

Références

- Aubert, N. (2010 [2003]). *Le culte de l'urgence. La société malade du temps*. Paris : Flammarion.
- Belkacem, R., & Pigeron-Piroth, I. (Eds.) (2012). *Le travail frontalier au sein de la Grande Région Saar-Lor-Lux. Pratiques, enjeux et perspectives*. Nancy : PUN.
- Bigot, R., Croutte, P., & Daudet, E. (2013). *La diffusion des technologies de l'information et de la communication dans la société française*. Paris : CREDOC/Conseil Général de l'Économie, de l'Industrie, de l'Énergie et des Technologies (CGEJET)/Autorité de Régulation des Communications Électroniques et des Postes (ARCEP).
- Blanchet, A. (1985). *L'entretien dans les sciences sociales. L'écoute, la parole et le sens*. Paris : Dunod.
- Blanchet, A., & Gotman A. (1992). *L'enquête et ses méthodes : l'entretien*. Paris : Nathan.
- Breton, P., & Proulx, S. (2012). *L'explosion de la communication à l'aube du XXI^e siècle (4^e éd.)*. Paris : La Découverte.
- Cardon, D. (2008). Le design de la visibilité. *Réseaux*, 6 (152), 93-137.
- Cardon, D. (2010). *La démocratie internet. Promesses et limites*. Paris : Seuil.
- Cardon, D. (2013). Dans l'esprit du PageRank. Une enquête sur l'algorithme de Google. *Réseaux*, 1 (177), 63-95.
- Castells, M. (2006). *La société en réseaux. L'ère de l'information*. Paris : Fayard (1998).
- Certeau, M. de (1998). *L'invention du quotidien. Tome 1. Arts de faire*. Paris : Gallimard.
- Donnat, O. (2009). *Les pratiques culturelles des Français à l'ère numérique. Enquête 2008*. Paris : La Découverte/Ministère de la culture et de la communication.
- Flichy, P. (2008). Technique, usage et représentations. *Réseaux*, 2 (148-149), 147-174.
- Foucault, M. (1975). *Surveiller et punir. Naissance de la prison*. Paris : Gallimard.
- Goulet, V., & Vatter, C. (2013). *Champs médiatiques et frontières dans la « Grande Région » SaarLorLux et en Europe. Mediale Felder und Grenzen in der Grossregion SaarLorLux und in Europa*. Nancy : PUN.
- Hamman, P. (2005). *Les travailleurs frontaliers en Europe. Mobilités et mobilisations transnationales*. Paris : L'Harmattan.
- Jauréguiberry, F. (2003). *Les branchés du portable. Sociologie des usages*. Paris : Presses universitaires de France.
- Jauréguiberry, F. (2014). Présentation. Déconnexions. *Réseaux*, 4 (186), 9-13.
- Jouët, J. (2000). Retour critique sur la sociologie des usages. *Réseaux*, 18 (100), 487-521.
- Jouët, J., & Rieffel, R. (Eds) (2013). *S'informer à l'ère numérique*. Rennes : Presses universitaires de Rennes.
- Kaufmann, J.-C. (1996). *L'entretien compréhensif*. Paris : Nathan.
- Kaufmann, J.-C. (2011). *Le cœur à l'ouvrage. Théorie de l'action ménagère*, Paris : Pocket.
- Koukoutsaki-Monnier, A. (Ed.) (2014). *Identités (trans)frontalières au sein et autour de l'espace du Rhin supérieur*. Nancy : PUN.
- Lachaux, J.-P. (2013). *Le cerveau attentif. Contrôle, maîtrise et lâcher-prise (2^e éd.)*. Paris : Odile Jacob.

- Martin, C. (2007). *Le téléphone portable et nous. En famille, entre amis, au travail*. Paris : L'Harmattan.
- Martin, C. (2009). Dispositif et téléphonie mobile. In V. Appel, H. Boulanger & L. Massou (Eds.), *Les dispositifs d'information et de communication. Concepts, usages et objets* (77-94). Bruxelles : De Boeck.
- Martin, C. (2015). Nutzungsweisen digitaler Medien in der grenzüberschreitenden Mobilität lothringischer Pendler nach Luxemburg. Pratiques médiatiques numériques chez des frontaliers lorrains au Luxembourg. In V. Goulet & C. Vatter (Eds.), *La circulation transfrontalière des informations médiatiques dans la Grande Région Saar-Lor-Lux, Grenzüberschreitende Informationsflüsse und Medien in der Großregion SaarLorLux* (125-182). Baden-Baden : Nomos.
- Ménard, M. (2014). Systèmes de recommandation de biens culturels : vers une production de conformité ? *Les cahiers du numérique*, 1(10), 69-94.
- Perriault, J. (2008). *La logique de l'usage. Essai sur les machines à communiquer* (2^e éd.). Paris : Flammarion (1989).
- Rivière, A.-C., Licoppe, C. & Morel, J. (2015). La drague gay sur l'application mobile Grindr. Déterritorialisation des lieux de rencontre et privatisation des pratiques sexuelles. *Réseaux*, 1 (189), 153-186.
- Stenger, T., & Coutant, A. (2011). Introduction. Ces réseaux sociaux numériques dits sociaux. *Hermès*, 59, 9-17.
- Von Pape, T., & Martin, C. (2010). Non-usages du téléphone portable. Au-delà d'une approche binaire usagers/non-usagers. *Questions de communication*, 18, 113-143.
- Zaoui, P. (2013). *La discrétion. Ou l'art de disparaître*. Paris : Éd. Autrement.